



Assemblée Générale 2025

Ballet sur glace

22 juin 2025

Vérification des pouvoirs

Soit :

18 clubs représentés sur **83**.

75 voix sur **103**.



CSN ballet sur glace

à distance, le 22/06/2025 à 21:26:51

QUORUM ASSEMBLEE ORDINAIRE

INSCRITS

Bulletins	Voix
31	103

PRESENTS

Bulletins	Voix
18	75

% PRESENTS

Bulletins	Voix
58,06 %	72,82 %

Approbation du PV de l'AG 2024

Résolution N° 1

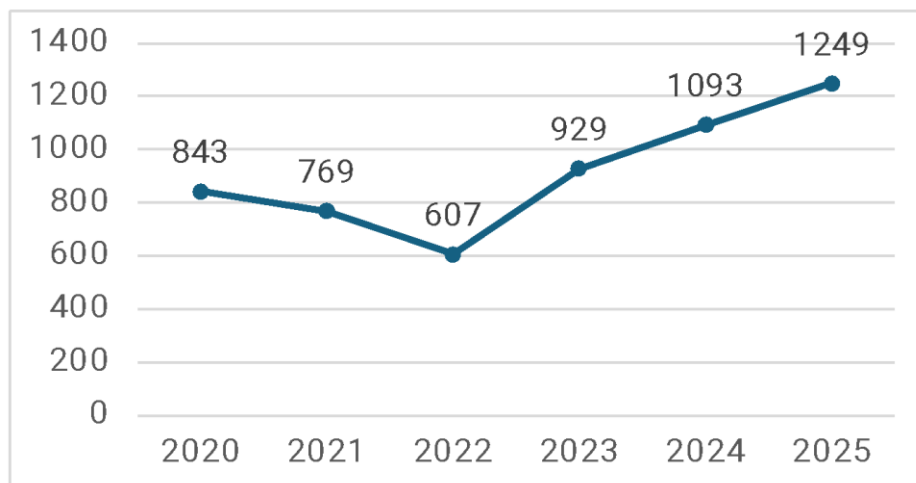
L'Assemblée Générale Ordinaire de la CSNBG approuve le procès-verbal de l'AG de discipline du 30 juin 2024

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
1	Résolution N° 1	15	62	18	75
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
62	0	0	100,00%	0,00%	N/A

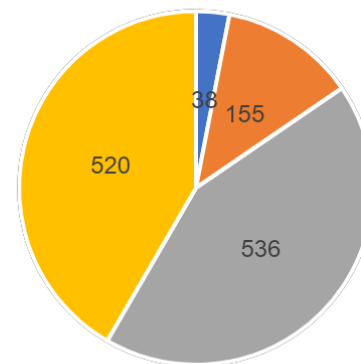
Rapport moral de la présidente - Vote

Evolution des licenciés :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de licenciés	843	769	607	929	1093	1249



Répartition par âge



- Benjamin (-8ans)
- Novice (-12 ans)
- Junior (-18 ans)
- Senior (+18 ans)

Rapport moral de la présidente - Vote

Répartition des équipes :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de clubs en compétition	23	0	22	24	25	28
Nombre d'équipes	50	0	36	42	51	50

Catégorie	2023	2024	2025
Open mixed age	4	11	16
Open -15	9	14	7
Open +15	9	8	7
Adultes	4	5	6
Novice	5	5	5
Junior	6	5	5
Senior	3	4	4

Moins d'équipes en compétition, mais plus de clubs qui font du ballet sur glace.

**Augmentation du nombre d'équipes en catégorie Open mix aged.
Catégories Novices, Junior, Senior stables.**

Rapport moral de la présidente

Séminaire des juges, entraîneurs et chorégraphes

- 12 & 13 octobre 2024 à Cergy - **47 participants** (dont 9 représentants étrangers)
- Augmentation significative du nombre de participants.
- Qualité des échanges et de la préparation des intervenants
- Les participants étrangers ont été ravis de pouvoir participer à ce séminaire.

Séminaire des entraîneurs et capitaines d'équipes :

- 11 janvier 2025 à Epinal - 10 participants
- Peu de participants mais qualité du travail effectué

Séminaires de ligues :

- Séminaire AURA à Clermont-Ferrand le 22 février 2025
- Séminaire IDF

Rapport moral de la présidente

La saison 2024-2025 :

Epinal 08/03 : 25 équipes

Argenteuil 05/04 : 32 équipes

Villard-de-Lans 15/04 : 20 équipes

Le Havre 26/04 : 22 équipes

- **Année sélective pour la Gold Cup et Nation's Cup**
- **Besoin d'une cinquième date de compétition.**
- **Très bonne qualité d'organisation et de préparation par les clubs organisateurs.**
- **Programmes de qualité et de bon niveau.**



Rapport moral de la présidente

Critérium national – 03/05/2025 – Belfort :

26 équipes

9 équipes Open mix aged

5 équipes Open -15

6 équipes Open +15

6 équipes Adultes

Sélections Gold Cup :

Catégorie Open :

Evo'Lys – Dammarie lès Lys

Massilia – Marseille

Docks Marine – Le Havre

Les Eupho'Rink – Epinal

Catégorie Adultes :

Les Pluriels – Saint-Ouen

All Styles – Franconville

Les Rebl'Lions – Belfort

Les Sismiques – Clermont-Ferrand

Championnats de France 04/05/2024 – Belfort :

14 équipes

5 équipes Novice

5 équipes Junior

4 équipes Senior

Sélections Nation's Cup :

Catégorie Novice :

Les Zimbawas – Villard-de-Lans

Les Minis Lions – Belfort

Team Tagad'Ice – Franconville

Les Magmatiques – Clermont-Ferrand

Catégorie Junior :

Kallysta – Nice

Energ'Ice – Franconville

Les Eruptives – Clermont-Ferrand

Les Lionceaux – Belfort

Catégorie Senior :

Les Vertacomicrosiens – Villard-de-Lans

Les Métropolitains – Paris Bercy

Les 90èmes Rugissants – Belfort

Les Bretzlis - Colmar



Rapport moral de la présidente - Vote

Résolution N° 2					
L'Assemblée Générale de la CSNBG approuve le rapport moral 2024.					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
2	Résolution N° 2	15	62	18	75
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
62	0	0	100,00%	0,00%	N/A

Présentation du bilan financier 2024

BUDGET BALLETS 2024				
01 JANVIER 2024 au 31 DÉCEMBRE 2024				
FONCTIONNEMENT CSNB	PRÉVISIONNEL 2024	BUDGET 2024	RECETTE 2024	Remarques
budget validé trésorier général		8 000,00 €		
FRAIS GÉNÉRAUX				
Logiciel compta	- €			
Site internet	300,00 €	144,00 €		
Informatiques (matériel et fournitures)	700,00 €	- €	600,00 €	materiel informatique pris en charge par un BUDGET DTN
Total	1 000,00 €	144,00 €		
DÉPLACEMENTS				
AG	1 000,00 €	1 038,07 €		
Nations cup		72,00 €		
Réunions	1 000,00 €			
Séminaires	4 000,00 €	4 234,05 €	230,00 €	janvier 2099,84€ (DTN)+ octobre
CSN +DTN sur competitions		1 136,19 €		
Total	6 000,00 €	6 480,31 €		
FORMATIONS				
Comptable	1 000,00 €			
Total	1 000,00 €			
TOTAL	8 000,00 €	6 624,31 €	830,00 €	1375,79€ Stage procede choregraphique

Vote bilan financier 2024

Résolution N° 3					
L'Assemblée Générale de la CSN BG approuve le rapport financier 2024.					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
3	Résolution N° 3	11	45	18	75
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
45	0	0	100,00%	0,00%	N/A

Budget prévisionnel

BUDGET PREVISIONNEL BALLETT 2025				
01 JANVIER 2025 au 31 DÉCEMBRE 2025				
FONCTIONNEMENT CSNB	PRÉVISIONNEL 2025	BUDGET 2025	ETAT DEPENSES	RECETTES
budget validé trésorier général		8 000,00 €		
FRAIS GÉNÉRAUX				
Logiciel compta	- €			
Site internet				
Informatiques (matériel et fournitures)	200,00 €			600,00 €
Total	200,00 €			
DÉPLACEMENTS				
AG	1 000,00 €			
COMPETITIONS PRESIDENT CSN+ DTN	1 000,00 €			
Nations cup	1 800,00 €			
Réunions				
Séminaires	4 000,00 €			
Total	7 800,00 €			
FORMATIONS				
Total	- €			
TOTAL	8 000,00 €			

Vote budget prévisionnel 2025

Résolution N° 4					
L'Assemblée Générale de la CSNBG approuve le budget prévisionnel présenté.					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
4	Résolution N° 4	13	51	18	75
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
51	0	8	100,00%	0,00%	N/A

Modifications du règlement sportif

2.6. Les entraînements officiels :

Les organisateurs doivent mettre en place une séance d'entraînements officiels. Elle doit se dérouler sur la même patinoire que la compétition.

Les décors, costumes et accessoires sont autorisés. L'équipe est libre de les utiliser ou non. La durée n'est pas modifiée.

Les équipes ne souhaitant pas patiner pendant la séance d'entraînements officiels devront en avvertir l'organisateur au moins 10 jours avant la compétition pour faciliter la réalisation du timing.

Toutes les équipes seront présentes 5 minutes avant leur passage selon l'horaire fixé par le club organisateur.

Si une équipe est en retard, pour quelque raison que ce soit, les organisateurs sont déchargés de cette responsabilité.

Si une équipe ne patine pas durant la séance d'entraînements officiels, la glace restera inoccupée jusqu'au passage de la prochaine équipe.

L'ordre de passage des équipes est imposé par l'organisation de la compétition.

Le chronométrage de l'entraînement officiel démarre lors de l'annonce au micro de l'équipe.

Il appartient au capitaine de l'équipe de lever le bras pour signaler le lancement de la musique.

Modifications du règlement sportif

3.5. Le texte explicatif du ballet libre :

Les équipes pourront présenter par écrit le thème de leur ballet libre avec un titre et un texte court et les adresser à la CSNB et au club organisateur 1 mois avant la première compétition de la saison sportive.

Le titre du ballet libre est lu au micro pour chaque équipe lors de l'échauffement de l'équipe.

3.6. Les costumes du ballet libre :

Les costumes doivent être décents.

Les costumes et le maquillage soulignent la sensibilité du thème du ballet.

Les ornements ou coiffures doivent être fixés de manière à ne pas tomber ou nuire au bon déroulement de la compétition (paillettes, perles, sequins, etc..) ou mettre en danger la sécurité des patineurs de la compétition. **Les plumes sont interdites.**

3.7. Les décors et accessoires du ballet libre :

Les décors et accessoires doivent être d'encombrement réduit et d'une hauteur n'excédant pas 2,30 mètres montés.

Tous les accessoires utilisés doivent être factices et non dangereux en cas de chutes ou rencontres accidentelles.

Les projections de confettis, de cotillons, de liquide ou de tout autre objet sont interdites, ainsi que les émanations de fumées et de combustibles de toutes sortes.

L'intervention d'animaux vivants est interdite.

L'utilisation d'appareils tels que trampoline est interdite.

Modifications du règlement sportif

4.7. Les costumes de l'exercice chorégraphique :

Tous les membres de l'équipe doivent porter une tenue noire, les jambes couvertes (collants ou pantalons noirs pour les filles, pantalons noirs pour les garçons, afin de faciliter l'évaluation des mouvements). Les justaucorps (ou combinaisons deux pièces, mais couvrant la peau entre les deux) sont recommandés. L'absence de manches est autorisée. Les tissus de type « illusions » noirs sont acceptés. La dentelle est acceptée. Les plumes sont interdites. Les ornements (paillettes, etc.) sont interdits. Les extensions de cils sont autorisées, mais ne doivent pas être visibles de loin. Les gants jusqu'aux poignets (et non plus longs) sont acceptés, à condition qu'ils soient de couleur chair ou noirs. Les robes de patinage sont permises avec des collants noirs et ne doivent pas être plus longues que mi-cuisses. Les robes de danse plus longues sont interdites.

Le costume, la coiffure et le maquillage ne doivent pas être destinés à rehausser le thème, le procédé chorégraphique et la gestuelle prescrits.

Déductions : une équipe dont les costumes ne satisferaient pas à cette prescription peut être pénalisée d'une déduction de deux points par l'arbitre sur le score total obtenu par l'équipe.

Modifications du règlement sportif

1.3.4. Les catégories :

En France, il existe 7 catégories qui se composent de la manière suivante :

	COMPOSITION	CRITERES D'AGE
Filière Coupe de France		
Open -15	Minimum 8 patineurs Maximum 24 patineurs sur glace (Possibilité d'inscrire 28 patineurs mais le nombre sur glace reste fixé à 24)	15 ans maximum Au 1 ^{er} juillet précédant la compétition (soit le 01/07/2025 pour la saison 2025-2026) 4 patineurs maximum hors critères
Open +15	Minimum 8 patineurs Maximum 24 patineurs sur glace (Possibilité d'inscrire 28 patineurs mais le nombre sur glace reste fixé à 24)	15 ans minimum Au 1 ^{er} juillet précédant la compétition (soit le 01/07/2025 pour la saison 2025-2026) 4 patineurs maximum hors critères
Open	Minimum 8 patineurs Maximum 24 patineurs sur glace (Possibilité d'inscrire 28 patineurs mais le nombre sur glace reste fixé à 24)	8 ans minimum Au 1 ^{er} juillet précédant la compétition (Soit le 01/07/2025 pour la saison 2025-2026)
Adulte	Minimum 8 patineurs Maximum 24 patineurs sur glace (possibilité d'inscrire 28 patineurs mais le nombre sur glace reste fixé à 24)	100 % de l'équipe doit avoir minimum 18 ans au 1 ^{er} juillet précédant la compétition (soit le 01/07/2025 pour la saison 2025-2026).

Exceptionnellement pour la saison 2026, la catégorie Open est créée pour les équipes sélectionnées à la Gold Cup 2026 et pour toutes les équipes souhaitant effectuer un exercice chorégraphique.

Modifications du règlement sportif

La durée de l'entraînement dépend de la catégorie :

- Catégories Senior, Junior, Novice, Adulte et Open : l'entraînement est de 20 minutes. Un seul passage de musique est autorisé pour chacun des deux programmes. La musique du ballet libre commence et celle de l'exercice chorégraphique clôture l'entraînement. Si l'exercice chorégraphique et le ballet libre sont prévus sur deux jours différents, l'entraînement officiel durera 10 minutes pour l'exercice chorégraphique (la musique pourra être jouée deux fois) et 12 minutes pour le ballet libre.

3. LE BALLETT LIBRE

3.1. La durée du ballet libre :

Les durées en fonction des catégories :

- Pour la catégorie Senior : 5'30'' + ou – 10 secondes
- Pour la catégorie Junior : 5'00 + ou – 10 secondes
- Pour la catégorie Novice : 4'30'' + ou – 10 secondes
- Pour la catégorie Adulte : 4'30'' + ou – 10 secondes
- Pour la catégorie Open : 4'00 + ou – 10 secondes
- Pour la catégorie Open +15 : 4'00 + ou – 10 secondes
- Pour la catégorie Open -15 : 4'00 + ou – 10 secondes

Modifications du règlement sportif

L'exercice chorégraphique est obligatoire pour les catégories **Open**, Adulte, Novice, Junior et Senior sur toutes les compétitions.

4.2. La durée de l'exercice chorégraphique :

- Catégories Open, Adulte, Novice, Junior, Senior : 2'30 +/- 10'' ;

Les catégories Open-15 et Open+15 ne réalisent pas d'exercice chorégraphique.

5.3. Prise en compte du résultat de l'exercice chorégraphique et du ballet libre :

Pour les équipes **Open**, Adulte, Novice, Junior et Senior, les résultats de l'exercice chorégraphique et du ballet libre sont pris en compte de la manière suivante :

La note obtenue par chaque équipe est multipliée par :

- Pour l'exercice chorégraphique : 0.5 (33.3 %) ;
- Pour le ballet libre : 1.0 (66.7 %). Les résultats obtenus sont additionnés et le classement s'opère par total croissant de points (la meilleure équipe ayant le plus grand nombre de points l'emporte) ;

Pour ces catégories le résultat final sera le combiné de l'exercice chorégraphique et du ballet libre.

Pour les catégories Open -15 et Open +15, le classement est fait sur le ballet libre.

Modifications du règlement sportif

1.5. Sélection à la Coupe de France (anciennement Critérium national) :

La Coupe de France n'est ouverte qu'aux équipes Adulte, Open, Open +15 et Open -15.

Pour participer à la Coupe de France, les équipes devront obligatoirement avoir participé à au moins deux compétitions reconnues par la CSNB/FFSG au cours de la saison sportive.

Les compétitions hors de France ne rentrent pas en considération pour la participation à la Coupe de France.

De plus, seules 5 équipes maximum par catégorie seront qualifiées pour participer à la Coupe de France. La moyenne des deux meilleurs scores de la saison pour chaque équipe déterminera les 5 équipes qualifiées. La CSN annoncera les équipes qualifiées à l'issue de la dernière compétition nationale de la saison.

1.6. Sélection à la Nation's Cup et Gold Cup :

Pour les catégories Novice, Junior et Senior, le classement des championnats de France déterminera les sélections pour la participation des équipes à la Nation's Cup de la saison suivante (si elle a lieu).

Pour les catégories Adulte et Open, le classement de la Coupe de France déterminera les sélections pour la participation à la Gold Cup de la saison suivante (si elle a lieu).

Modifications du règlement sportif - Vote

Résolution N° 5					
L'Assemblée Générale de la CSNBG, après avoir pris connaissance des modifications apportées au règlement sportif, adopte le nouveau règlement sportif, tel que soumis par le Bureau Exécutif et le Conseil Fédéral.					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
5	Résolution N° 5	13	50	18	75
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
50	0	0	100,00%	0,00%	N/A

Calendrier 2025-2026

Séminaire des chorégraphes, entraîneurs et juges :

Date : 4-5/10/2025 Lieu : à définir → *probablement Cergy*

Séminaire entraîneurs et capitaines d'équipes :

Date : 10/01/2026 Lieu : à définir → candidature Franconville et Clermont-Ferrand

Compétition du 28/02/2026 : Franconville

Compétition du 07/03/2026 : Colmar

Compétition du 28/03/2026 : Villard-de-Lans/Argenteuil

Compétition du 11/04/2026 :

Compétition du 18/04/2026 : Angers

Gold Cup & Nation's Cup du 20-26/04/2026 : East Lansing - Michigan

Coupe de France 8-10/05/2025 : Clermont-Ferrand

Championnats de France 8-10/05/2025 : Clermont-Ferrand

➔ **Calendrier à finaliser mi-juillet selon les retours des clubs**



Attribution Coupe de France et Championnats de France 2027

Candidats à l'organisation :

- Epinal
- Marseille

➔ Les deux clubs se sont mis d'accord, Marseille est choisi en première intention.



CSN
BALLET
SUR GLACE



Merci à tous